

Pour ce qui est des contributions du Canada, M. MacEachen a rappelé que le Canada avait annoncé, en janvier 1981, son intention de doubler ses apports d'aide aux Caraïbes du Commonwealth de manière à atteindre un total de \$350 millions en 1986, puis, en février 1982, son intention d'octroyer jusqu'à \$106 millions aux pays d'Amérique centrale sur la période 1982-1987. M. MacEachen a indiqué que ces programmes canadiens sont mis en oeuvre avec la plus grande célérité possible et que les décaissements pour les années financières 1980-1981 à 1982-1983 se sont élevés à environ \$130 millions pour les Caraïbes du Commonwealth et à quelque \$50,9 millions pour l'Amérique centrale (soit \$15,1 millions au Honduras, \$12,5 millions au Nicaragua, \$10,3 millions à El Salvador, \$6,8 millions au Guatemala, \$4,8 millions au Costa Rica et \$1,4 million au Panama). En outre, au cours de la même période, les décaissements en faveur d'Haïti et de la République dominicaine se sont chiffrés respectivement à environ \$30,5 millions et \$4,9 millions. Ainsi, la contribution totale du Canada en faveur du bassin des Caraïbes s'est établie à quelque \$216,3 millions pour la période 1980-1983.

En ce qui concerne les tarifs douaniers appliqués aux produits en provenance du bassin des Caraïbes, M. MacEachen a noté que le Canada accorde actuellement l'entrée en franchise ou un accès préférentiel à quelque 98% (en valeur) des exportations des pays de la région.

Enfin, M. MacEachen a souligné que le Canada a toujours considéré que la dangereuse instabilité politique et militaire actuelle en Amérique centrale tient principalement à l'insuffisance du développement économique et social dans la région, ajoutant qu'il est plus que jamais urgent que tous les pays apportent leur aide et leur coopération économique. Le Canada, pour sa part, entend continuer de jouer pleinement son rôle dans la région.